

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze et le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Convocation du 16 septembre 2014

Affichage le 11 octobre 2014

Ordre du jour :

- Programmation de la forêt (présence ONF et commission des bois)
- Carte communale
- Questions diverses

PROGRAMMATION de la FORET

Madame le Maire remercie Mrs DECHAMBRE et LIOTTARD ainsi que les membres de la commission du programme d'aménagement forestier d'être présents à cette réunion.

ONF présente le projet de révision de l'aménagement de la forêt. La durée du programme précédent avait débuté en 1993 pour se terminer en 2012 ;

Ce document sera établi entre le propriétaire et le gestionnaire ; obligatoire par le code forestier, réalisé par l'ONF au titre du régime forestier- La forêt a une surface de 143,0832 ha et divisée en 33 parcelles –

Une réunion sera programmée avec la commission qui évoquera un avis avant de présenter le dossier au conseil municipal qui prendra sa décision par délibération.

CARTE COMMUNALE

Approuve par délibération le document de la carte communale après le rapport du commissaire enquêteur. Le dossier sera remis à DDT.

Madame le maire explique que la loi ALUR est discriminatoire dans le cadre d'un plan d'urbanisme et a établi un courrier auprès du commissaire enquêteur qui sera joint au dossier de Monsieur le préfet

QUESTIONS DIVERSES

Affouage 2014-2015 et diverses demandes relatives au bois :

Arrête le rôle d'affouage à 102 affouagistes et fixe le prix du feu à 25 e. La parcelle 33 et l'éclaircie 24 sont concernées par l'affouage 2014/2015

Prend connaissance des demandes suivantes :

- Prend connaissance d'une demande pour abattage d'un pin qui penche sur une propriété dont le pied est sur la clôture : le conseil accepte
- Prend connaissance d'un courrier pour abattage d'un chêne jouxtant une propriété dont les feuilles tombent dans la dite-propriété. L'affouage de 2007 avait délibérément laissé l'arbre : le conseil refuse la demande.
- Prend connaissance la demande d'un riverain proche d'une parcelle boisée d'acquérir une parcelle de bois. La vente est refusée mais une concession est envisageable.

Divers :

Prend connaissance d'un courrier de l'association des Maires dénonçant la baisse des dotations. Le conseil soutient la motion.

Madame le Maire informe qu'un nouveau tracteur- tondeuse a été acheté.

Les colis pour les personnes âgées sont en commande

Une rampe d'accès et des barres dans les toilettes de la mairie seront installés

Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 10 h 30 avec inauguration de l'arbre du souvenir. Les enfants participeront à cet instant de commémoration du début de la guerre 14-18. Un apéritif sera offert à la salle des fêtes.

Bulletin Municipal :

La commission se réunit régulièrement pour préparer le prochain bulletin. Les présidents d'associations sont sollicités pour remise de leur document.

Marché de Noël :

La commission se réunira dans les prochaines semaines. 20 inscriptions à ce jour. Un vin d'honneur sera servi lors du marché de Noël en salle de mairie. Des invitations seront prévues.

Travaux Ecole et vestiaires :

Les dossiers seront soumis au conseil très prochainement avant lancement des appels d'offres.

L'aménagement de la salle des fêtes est prévu début février. Durant les vacances, les enseignants avec l'aide des employés communaux et conseillers délocaliseront les 2 classes concernées afin que les cours puissent débuter dès la rentrée en mars.

Lors de sa visite communale, Le sous préfet nous fait part que la demande de dossier DETR sera étudiée avec attention.